

La Grande Conversation

La revue de **Terra Nova**

En 2026, le Grand Paris a besoin d'un projet commun

Société

Par [Marion Waller](#)

Urbaniste et essayiste

Publié le 30 janvier 2025

Le Grand Paris se situe à un moment charnière de son histoire. Alors que des gares du Grand Paris Express ouvrent dans la métropole et que la vie des citoyens est de plus en plus grand-parisienne dans les faits, les futurs candidats aux élections municipales se trouvent face à une responsabilité historique, celle de porter un projet commun pour le Grand Paris. En 2026, il ne pourra y avoir de programme sérieux sur le logement, la pollution de l'air, les inégalités, dans les villes du Grand Paris que s'il est métropolitain et partagé. Paris, en tant que ville-centre, aura une responsabilité toute particulière en la matière.

Dans l'histoire longue des villes, certains mouvements apparaissent comme des nécessités. Le projet d'un « Grand Paris », soit d'une véritable gouvernance à l'échelle de la métropole parisienne, est de

ceux-là. De longue date appelé de leurs vœux par des responsables politiques et économiques, il progresse pourtant avec lenteur à cause de la complexité institutionnelle et politique de la région parisienne. A l'heure actuelle, un décalage se creuse entre le quotidien des habitants et la strate politique. A un an et demi des élections municipales, on peut s'inquiéter des grandes réticences qui persistent à faire exister une gouvernance métropolitaine. Face aux immenses défis du Grand Paris, peut-on se permettre cet immobilisme ?

Comment réduire le coût du logement uniquement à l'échelle d'une ville ? Comment répartir harmonieusement les fonctions de bureaux, de grands services ou de logistique sans un débat partagé et des décisions au niveau du Grand Paris ? Comment agir pour la qualité de l'air ? Comment lutter contre les inégalités majeures qui persistent entre territoires de la métropole ? Aucune ville ne pourra répondre à ces questions à sa seule échelle.

Sans le niveau métropolitain, beaucoup de politiques publiques sont réduites à l'incomplétude, à l'expérimentation, alors qu'il est possible de concilier une échelle de proximité et une échelle grand-parisienne.

L'année 2026 sera un moment-clé car les candidats aux élections municipales seront confrontés à un choix: contribuent-ils/elles à faire exister ce débat politique métropolitain, s'inscrivent-ils/elles dans un collectif à cette échelle, ou laissent-ils croire que chaque ville peut exister dans ses frontières sans un dialogue accru avec ses voisins ? La responsabilité reposera sur les épaules de chacun de ces candidats, et en particulier à Paris dont le moteur sera essentiel pour faire exister un débat démocratique métropolitain. Le Grand Paris ne peut rester un projet d'initiés. Un programme commun du Grand Paris est possible et peut marquer des avancées majeures sur les sujets qui concernent le plus les habitants de la métropole.

Un décalage entre le quotidien et la gouvernance

Pour beaucoup d'habitants, le Grand Paris est une réalité quotidienne : ils vivent dans une ville, travaillent dans une autre, déménagent à différents endroits de la métropole durant leur vie. Chaque jour, 800 000 Grands-parisiens viennent à Paris pour travailler, 130 000 pour étudier, tandis que 300 000 parisiens vont travailler dans le Grand Paris^①.

Le moment que nous traversons est profondément grand-parisien. D'abord parce que le Grand Paris Express prend vie, avec l'ouverture de premières gares et lignes telles que la gare de Saint-Denis Pleyel et la nouvelle liaison pour l'aéroport d'Orly via la ligne 14. 2026 sera une année marquée par de nombreuses inaugurations en la matière. De nouveaux territoires qui semblaient parfois lointains vont apparaître sur la carte mentale des grands-parisiens. Surtout, le quotidien de millions d'habitants va changer, permettant de relier en quelques dizaines de minutes des pôles qui demandaient parfois plus d'une heure de trajet, notamment depuis des quartiers populaires. Ce nouveau métro vient s'ajouter à un dynamisme grand-parisien déjà présent dans de nombreux secteurs : en matière de projets urbains, de lieux de culture, de sport, ou de culte, mais aussi d'emplois, la frontière entre Paris et « la banlieue » est bien moins forte que les limites physiques ou administratives. Vu de l'extérieur ou de l'étranger, le Grand Paris est une évidence, renforcée par les Jeux Olympiques et Paralympiques, qui se sont déployés dans toute la région parisienne, logeant les athlètes en Seine-Saint-Denis, organisant des épreuves en petite ou grande couronne, montrant l'unité et la richesse de ce territoire.

En miroir de ce dynamisme, les défis et problèmes du Grand Paris sont aussi largement partagés à cette échelle. Le coût et le manque de logements concernent toute la métropole :

l'Atelier parisien d'urbanisme évalue qu' « entre 2000 et 2020, les prix de vente des appartements anciens ont été multipliés par 2,3 en grande couronne, par 3 en petite couronne et par 3,7 à Paris »² L'enjeu de la qualité de l'air touche tous les territoires, traversés par des autoroutes urbaines, respirant le même air pollué, même si les mesures récentes de limitation de la circulation automobile ont permis des améliorations. Les risques majeurs tels que les inondations, les pandémies, les canicules affectent tous les habitants. Les « communs » que sont l'eau, les sols ou la biodiversité ne connaissent pas de frontière administrative. La grande précarité existe sur tout le territoire, générant des défis immenses d'accueil, d'hébergement d'urgence, de soin et d'hospitalité. Les difficultés de transport persistent, que ce soit dans les transports en commun ou à vélo ou les continuités restent difficiles d'une ville à l'autre. Les défis sont partagés, mais les ressources restent très inégales, car le Grand Paris regroupe des territoires parmi les plus riches et les plus pauvres de France. Les deux décennies de 2000 à 2020 ont marqué un renforcement des écarts entre territoires, avec une consolidation des espaces aisés et une paupérisation de secteurs situés dans le Nord-Est et le Sud de la métropole³. En matière de service public -santé, école, sécurité-, certains territoires et notamment la Seine-Saint-Denis concentrent des inégalités, qui ont été particulièrement visibles pendant l'épidémie de Covid. La métropole du Grand Paris concentre des disparités de revenus plus fortes que dans les autres métropoles françaises, ainsi qu'un taux de pauvreté plus important⁴, donnant un caractère urgent à la gouvernance et au partage à cette échelle.

Dans le même temps, le système politique ne permet pas aux citoyens de s'exprimer sur des projets politiques à l'échelle du Grand Paris. Bien que la métropole du Grand Paris ait été créée, regroupant 131 communes de la zone dense, et marquant un pas essentiel pour la gouvernance, bien que les citoyens élisent -souvent sans le savoir- des conseillers métropolitains lors des

élections municipales, il n'existe pas encore de réelle campagne électorale métropolitaine, ni d'affrontement de projets politiques à cette échelle. C'est en cela que le décalage existe : chaque citoyen est cantonné à s'exprimer sur un projet politique à l'échelle municipale alors que son quotidien dépasse largement cette échelle. De la même manière, les différents candidats aux élections municipales proposent des projets dont une bonne partie ne peut trouver une résolution qu'à l'échelle métropolitaine (par exemple sur le logement ou la qualité de l'air).

Au-delà de ce déficit démocratique, cette insuffisance de structuration a des conséquences très concrètes pour les habitants : moins de logements créés à cause d'une coordination métropolitaine encore incomplète sur ce point, des différences de moyens très importants d'une ville à l'autre, qui rejaillissent sur leur qualité de vie, des effets frontière qui peuvent rendre certaines zones dangereuses pour des piétons ou des cyclistes, des inégalités territoriales qui persistent ou s'aggravent.

Alors que le Grand Paris a été présenté à plusieurs reprises comme une priorité, sa construction politique semble avancer lentement, face à la persistance de frontières électorales et d'un refus de partage de compétences. De nombreux rendez-vous semblent avoir été manqués, à commencer par la volonté exprimée par le Président Emmanuel Macron de réformer le Grand Paris⁵, jamais mise en œuvre.

Le Grand Paris n'est pas voué à l'échec

Les raisons d'un pessimisme face au Grand Paris pourraient ainsi être nombreuses. Pourtant, un regard historique peut aussi rendre optimiste, montrant comment le Grand Paris est source de progrès, de projets, de cohésion.

Un retour sur la période de l'entre-deux-guerres montre comment le Grand Paris peut être un moteur de progrès social : l'action au sein du département de la Seine, qui regroupait alors Paris et la petite couronne, permit d'améliorer nettement la situation des communes de banlieue et de réduire les inégalités à l'échelle de la métropole. C'est aussi à cette époque que fut prise la décision d'étendre plusieurs lignes de métro en proche banlieue. On parlait alors de « Grand Paris bienfaiteur » : cette échelle d'action permit de lutter contre la spéculation, d'améliorer la situation pour le logement, l'assainissement, les parcs, et de développer des réseaux métropolitains pour l'énergie ou encore les pompes funèbres⁶. Cette période vit aussi l'engagement de plusieurs maires de banlieue pour bâtir le Grand Paris, notamment d'André Morizet et Henri Sellier, Maires de Boulogne et Suresnes qui remirent un rapport commun à Léon Blum et commençaient leurs discours par « Habitants du Grand Paris, mes frères »⁷. Le Grand Paris ne signifie pas forcément domination de Paris sur la banlieue. Comme l'affirme l'historien Emmanuel Bellanger, « l'histoire aurait pu s'écrire autrement. Le Grand Paris fut aussi l'histoire d'une solidarité oubliée, celle d'une entité née au début du XIXe siècle, qui a su créer des projets communs profitant à tous et inventer une gestion partagée des territoires »⁸.

On peut tirer des leçons positives d'étapes plus récentes. En 2010, L'Atelier International du Grand Paris, consultation d'urbanistes qui a donné lieu à des propositions ambitieuses, n'a certes pas débouché sur beaucoup de projets concrets mais a démontré la capacité de rêve que peut engendrer le Grand Paris. Ainsi, des centaines de propositions avaient été faites à l'époque concernant la mobilité, la nature, les zones pavillonnaires, la Seine, l'énergie. La proposition d'Antoine Grumbach d'un Grand Paris allant jusqu'à la mer, reliant Paris au Havre, avait particulièrement touché le grand public et montré que l'idée d'étendre les frontières était toujours vive et stimulante.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la création de la Métropole du Grand Paris, institution encore jeune, a permis d'engager des politiques métropolitaines. Mêlant 131 communes et représentant 7,2 millions d'habitants, la Métropole du Grand Paris a d'ores et déjà engagé des chantiers tels que la mise en place d'une Zone à Faible Emissions pour réduire la pollution automobile, la construction de la piscine olympique, l'aide au développement de pistes cyclables et à la recharge de véhicules électriques, l'aide à la revitalisation de centres-villes, ou encore l'adoption d'un Schéma de Cohérence Territoriale pour harmoniser les ambitions urbaines des différents territoires. Bien que ses compétences soient encore limitées, on voit que la mise en place de politiques métropolitaines est possible.

En 2024, les Jeux Olympiques et Paralympiques ont démontré que lorsque les différentes échelles territoriales travaillent de concert, avec l'Etat, les équipements sont livrés en temps et en heure, les aménagements d'espace public peuvent être considérables et dans un temps court (pistes cyclables, voie réservée sur le périphérique), des objectifs qui semblaient difficilement atteignables (la baignade dans la Seine) deviennent réalité. Le Grand Paris a su exister par certains projets concrets, il doit désormais devenir un projet politique durable.

En 2026, la nécessité d'un projet grand-parisien

Alors que des scénarios multiples de gouvernance ont été élaborés, chacun défendant un périmètre, un mode de répartition des compétences, la priorité n'est-elle pas de repartir d'un projet politique partagé avec les citoyens, puis que la gouvernance en découle ? Et ce, en s'appuyant sur le moment adéquat, soit la campagne municipale à venir ? Chaque futur candidat aux élections municipales a entre ses mains un

morceau de l'avenir du Grand Paris, et une responsabilité. En constituant des collectifs de projet et en les faisant exister dans chaque ville, les candidats peuvent ainsi préparer l'existence de politiques métropolitaines de plus grande ampleur, et se donner une chance d'agir sur les principales attentes des citoyens.

Le projet du Grand Paris doit être réactualisé à l'aune de la nouvelle réalité du territoire, avec un quotidien amélioré permis par l'accroissement de l'offre de transports en commun et d'infrastructures cyclables, le développement du télétravail pour certains actifs ; mais aussi une lucidité quant à ce qui s'est dégradé : la hausse des inégalités au sein de la métropole, le recul de la confiance dans les institutions et la montée de l'extrême-droite, les émeutes et violences urbaines de 2023. Du point de vue des infrastructures, le Grand Paris est prêt, mais la confiance dans cette communauté de destin régresse, à l'image de la situation nationale. C'est pourquoi le Grand Paris de 2026 ne peut être à l'image des projets des décennies précédentes. Il ne peut placer l'attractivité avant le quotidien des habitants. Il doit mêler harmonieusement l'échelle de la proximité, notamment redécouverte durant l'épidémie de Covid, et cette grande échelle. Il doit tenir compte des mouvements récents de relocalisation, de circuits courts, autres éléments de ce nouveau lien à la proximité. Il doit enfin servir de moteur et d'espoir dans une société de plus en plus fragmentée : si nous ne réussissons pas à franchir les frontières au sein du Grand Paris, comment espérer le faire à l'échelle de la France entière ?

Si l'on se concentre sur l'échelle de Paris, d'un point de vue pragmatique, seule une approche grand-parisienne permettra d'avoir un projet politique solide et répondant aux attentes de la population. Par exemple, comment aujourd'hui élaborer des propositions qui aient un réel impact sur le coût du logement, si l'on ne s'adresse pas au territoire métropolitain dans son ensemble ? Le contrôle d'Airbnb, la construction de logements là où il reste des terrains -soit à peu d'endroits- et les surélévations ne pourront suffire pour recréer une offre de

logements abordables pour les Parisiens. Cet exemple illustre la nécessité de politiques métropolitaines : c'est seulement à cette échelle que pourront se déployer une vraie politique de transformation de bureaux en logements, une coordination sur les zones prioritaires de construction, un rééquilibrage pour le logement social dans les territoires déficitaires. Face au développement massif de la gentrification, qui rend de plus en plus de quartiers inabordables pour les ménages modestes, l'échelle du Grand Paris s'impose, pour une action commune en faveur du maintien de ces populations dans la métropole, et d'une mixité dans toutes les villes. En matière de mobilité, la métropole souffre encore de discontinuités d'une ville à l'autre pour les pistes cyclables, dont souffrent les Parisiens comme leurs voisins. Concernant la qualité de l'air, il est évident que seule la grande échelle fonctionnera, avec une transformation progressive des autoroutes urbaines, des actions coordonnées pour favoriser d'autres modes de déplacement que la voiture et améliorer les intermodalités avec les transports en commun. Enfin, sur beaucoup de sujets, comme le tourisme ou la culture, Paris et les villes voisines ont un intérêt commun pour une meilleure répartition des touristes dans le Grand Paris, plutôt qu'une hyper concentration dans le centre de Paris.

En 2026, la gauche aura été au pouvoir à Paris depuis 25 années, avec les mandats de Bertrand Delanoë et Anne Hidalgo qui ont revitalisé sa démocratie locale, transformé l'espace public, développé massivement la pratique du vélo et augmenté considérablement le pourcentage de logement social. Le chantier majeur du prochain ou de la prochaine Maire de Paris n'est-il pas justement le Grand Paris ? Dans l'hypothèse où le prochain Maire de Paris ne plaçait pas le Grand Paris en haut de ses priorités, il serait condamné à l'impuissance, ne pouvant inverser des tendances majeures qui affectent les citoyens. Par ailleurs, dans une optique de solidarité, peut-on se satisfaire que certaines politiques se développent à l'intérieur du périphérique, sans qu'elles ne profitent à celles et ceux qui vivent au-delà ?

Le cas de Paris est particulier car il semble difficile d'imaginer des avancées importantes pour le Grand Paris sans un rôle moteur de la ville centre, étant donné son poids politique, économique, symbolique. C'est pourquoi la responsabilité semble prépondérante pour les futurs candidats aux élections dans cette ville, dans un dialogue accru avec toutes les villes du Grand Paris et non dans une logique surplombante.

L'institutionnel devrait logiquement découler du politique, puisque si un projet grand-parisien émerge des prochaines campagnes municipales, il faudra nécessairement renforcer la métropole du Grand Paris afin de se doter de moyens d'actions supplémentaires. Cela permettrait notamment de lui donner plus de capacité d'action sur deux éléments qui figuraient comme priorités à sa naissance : le logement et la réduction des inégalités.

Le coût de l'inaction

Partons de l'idée inverse : que se passerait-il si le Grand Paris ne progressait pas, si l'on n'accentuait pas la coordination, si l'on ne simplifiait pas, si l'on ne mettait pas plus en commun les politiques ?

Sur le plan économique, une gouvernance insuffisamment coordonnée crée d'abord des coûts de coordination ; mais elle suscite aussi du flou pour les citoyens, les entreprises, qui ne savent à qui s'adresser, aussi bien à l'échelle micro-locale qu'internationale. A l'heure où la crise immobilière touche de grands pôles d'emploi comme La Défense, avec des milliers de m² vides et un modèle économique à réinventer, il est évident que le débat sur l'avenir de ces lieux dépasse la seule localité. L'analyse du marché de bureaux dans le Grand Paris montre d'ailleurs une déconnexion entre la création de surface de bureaux et le volume d'emplois créés, et donc une coordination insuffisante en la matière. Par exemple, entre 2009 et 2020, dans le territoire de Paris Ouest la Défense, les emplois de

bureaux n'ont augmenté que de 4 % pendant que les surfaces augmentaient de près de 13 %, alors que dans le territoire de Paris Terres d'Envol (situé au nord de la métropole), le parc de bureaux a diminué d'un quart et les emplois de bureaux ont augmenté de 16 %⁹. Sur le plan démocratique, si la situation n'évolue pas, on peut s'inquiéter d'un cadre politique illisible qui renforce pour les citoyens l'impression d'un flou institutionnel, d'un trop grand nombre de couches de gouvernance. Un collectif de chercheurs a ainsi récemment qualifié la métropole parisienne d' « anarchie organisée »¹⁰, avec ses veto qui empêchent des politiques publiques ou des coopérations, des rapports de force qui créent de l'inertie. Par ailleurs, de plus en plus de citoyens expriment l'envie de donner leur avis à cette échelle qui est celle de leur quotidien, ce qui a pu être fait sur certains projets ou qui va être fait lors d'une prochaine convention citoyenne sur « les droits de la Seine ». Pour tous les habitants de villes voisines qui travaillent à Paris, la participation à la vie de la cité est importante. Pour ces raisons, une immobilité politique et institutionnelle aurait des effets délétères.

Les exemples internationaux ont montré à quel point la gouvernance métropolitaine n'est pas un sujet parmi d'autres, mais est l'une des clés du devenir d'une ville. Ainsi, la chercheuse Magda Maaoui, partant de l'exemple de New-York, a montré comment des manquements en la matière peuvent mener une ville à la faillite : « J'ai pu étudier sur plusieurs années les séquelles d'une construction métropolitaine new-yorkaise inachevée [...] si la Ville de New York a fait faillite en 1975, c'est en grande partie à cause de la fragmentation croissante de l'agglomération et de l'esprit de clocher des banlieues voisines »¹¹.

Si les candidats et les futurs élus aux prochaines élections municipales ne mettaient pas le Grand Paris comme priorité et ne choisissaient pas de renforcer l'équilibre territorial, les conséquences en matière de logement, de pauvreté, de

pollution, de qualité de vie, pourraient ainsi être tout autant de faillites.

Vers un programme commun du Grand Paris

Il reste un peu plus d'un an avant les élections municipales, soit un temps suffisant pour mener une expérience qui serait inédite dans l'histoire de la métropole parisienne : celle de bâtir collectivement et démocratiquement un programme de gauche pour le Grand Paris. Rien ne l'empêche, si ce n'est des barrières psychologiques, politiques ou des envies de repli. Si l'ensemble des élu.es du camp politique souhaitant réduire les inégalités au sein de la métropole, mieux répartir les logements et notamment les logements sociaux sur le territoire, améliorer la péréquation, rendre le Grand Paris plus écologique, décident d'ouvrir la porte à ce programme commun et de le mettre en application dans leur projet municipal, il devient alors possible. Ils et elles participeraient alors à un moment historique dans la longue histoire du Grand Paris, ouvrant la voie à une gouvernance consolidée, à un espoir politique et à un moteur pour le reste du pays.

Notes

- ① Collectif, *Pour en finir avec le Petit Paris*, Archicity, 2024
- ② Atelier parisien d'urbanisme, « Grand Paris, histoire, enjeux, projets », décembre 2021
- ③ Ibid
- ④ Extraits de la synthèse du diagnostic du SCOT métropolitain, 02/05/2018 : « Le seuil de revenu déclaré

au-dessus duquel se trouvent les 10 % les plus aisés est 9,3 fois supérieur à celui au-dessous duquel figurent les 10 % les plus modestes » ;

- ⑤ « Dès cet automne, je proposerai les bases du Grand Paris, qui, aujourd'hui, est au milieu du gué en raison d'une structuration trop complexe » (Emmanuel Macron, 2017).
- ⑥ Collectif, *Pour en finir avec le Petit Paris*, Archicity, 2024
- ⑦ Ibid.
- ⑧ Ibid.
- ⑨ Atelier parisien d'urbanisme, « Dynamiques du parc de bureaux dans le Grand Paris », mars 2024
- ⑩ Francesca Artioli, Patrick Le Galès (dir.), *La métropole parisienne, une anarchie organisée*, Presses de Sciences Po, 2023
- ⑪ *Pour en finir avec le petit Paris*, op.cit.